

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE	
1.1	Identificateurs de produit
	Nom du produit : E-Liquide Taux de Nicotine : 11mg/mL Contenance du flacon : 10mL Marque : Roykin Arômes : Gamme Kolors : Happy Green, Yellow Sweet, Orange Power, Crazy Red
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
	Utilisations identifiées : Recharge pour cigarettes électroniques
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
	Société : LEVEST ROYKIN 17 allée Jean Baptiste Preux 94140 Alfortville Téléphone : +33 (0)1 48 15 01 45 Adresse e-mail : info@levest.fr Service Qualité : qualite@roykin.fr
1.4	Numéro d'appel d'urgence
	Numéro d'Appel d'Urgence : INRS +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
2.1	Classification de la substance ou du mélange
	2.1.1 Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP) Toxicité aigüe par contact cutané, catégorie 3. Étiquetage selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP) Pictogramme :  Mention d'Avertissement : Danger Mention(s) de Danger (H) H311 : Toxique par contact cutané. Conseil(s) de Prudence (P) P102 : Tenir hors de portée des enfants P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise 2.1.2 Classification selon la directive UE 67/548/CEE Phrase(s) R R24 : Toxique par contact avec la peau.
2.3	Autres dangers
	Aucun autre danger à signaler.



3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composant contribuant au danger :

CE/CAS/INDEX	Nom chimique Synonyme, nom IUPAC	Classification selon la directive 67/548/CEE	%
CAS : 54-11-5 CE : 200-193-3 INDEX : 614-001-00-4	Nicotine Tobacco Water Extract IUPAC : 3-[(2S)-1-Methylpyrrolidin-2-yl]pyridine	Très Toxique, T+, R25/27 Dangereux pour l'Environnement, N, R51/53 Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP) Toxicité Aigüe Orale 3, H301 Toxicité Aigüe Dermale 1, H310 Toxicité Chronique pour le Milieu Aquatique 2, H411	1.1

Note : Le texte intégral des phrases R et des mentions de danger H est indiqué à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation excessive, transporter la personne hors de la zone contaminée. Appelez immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Retirez immédiatement tous les vêtements contaminés. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau. Dans la mesure du possible, retirez vos lentilles de contact. Appelez immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

En cas d'ingestion

Se rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appelez immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

une exposition répétée ou prolongée peut causer sensation de brûlure, nausée, vomissement, convulsions, douleur abdominale, diarrhée, maux de tête, transpiration, faiblesse, vertiges, confusion, rougeur, douleur. A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau, dioxyde de carbone CO₂, mousse, poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de risque particulier.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière n'est à signaler.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Sensible à l'air et à la lumière.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	No.-CAS	Valeur	Paramètre de contrôle	Base
Nicotine	CAS : 54-11-5	Valeur Moyenne d'Exposition (VME)	0,5mg/m ³	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)

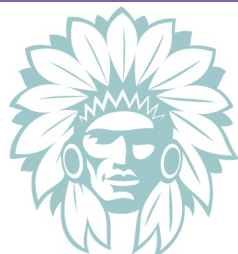


8.2	Contrôles de l'exposition
	Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Équipement de protection individuelle Protection des yeux/du visage Lunettes de protection. Protection des mains Gants de protection Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. En cas d'utilisation en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Protection respiratoire Non.

9.	PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Aspect	: Liquide
	Couleur	: Jaune à ambré
	Odeur	: Odeur fruitée
	Valeur du pH	: Donnée non disponible
	Point de fusion	: Donnée non disponible
	Point d'ébullition	: Donnée non disponible
	Point éclair	: Donnée non disponible
	Inflammabilité	: Donnée non disponible
	Température d'auto inflammation	: Donnée non disponible
	Température de décomposition	: Donnée non disponible
	Auto inflammation	: Donnée non disponible
	Limites supérieure/inférieure d'explosivité	: Donnée non disponible
	Pression de vapeur	: Donnée non disponible
	Densité de vapeur	: Donnée non disponible
	Densité relative	: complètement miscible
	Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
	Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
	Viscosité dynamique	: Donnée non disponible
	Viscosité cinématique	: Donnée non disponible
	Teneur en solvants :	: Mono Propylène Glycol ≤60% Glycérine Végétale ≤40%
9.2	Autres informations concernant la sécurité	
	Pas d'autres données disponibles	



10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ																																	
10.1	Réactivité donnée non disponible																																
10.2	Stabilité chimique donnée non disponible																																
10.3	Possibilité de réactions dangereuses donnée non disponible																																
10.4	Conditions à éviter donnée non disponible																																
10.5	Matières incompatibles oxydants forts																																
10.6	Produits de décomposition dangereux autres produits de décomposition - donnée non disponible																																
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES																																	
11.1	Informations sur les effets toxicologiques																																
	<table> <tr> <td>Toxicité aiguë</td><td>Orale : DL50 Nicotine - rat - 50 mg/kg Dermale : DL50 Nicotine – rat – 140mg/kg</td></tr> <tr> <td>Corrosion cutanée/irritation cutanée</td><td>donnée non disponible</td></tr> <tr> <td>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</td><td>donnée non disponible</td></tr> <tr> <td>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</td><td>donnée non disponible</td></tr> <tr> <td>Mutagénicité</td><td>donnée non disponible</td></tr> <tr> <td>Cancérogénicité</td><td>donnée non disponible</td></tr> <tr> <td>Toxicité pour la reproduction</td><td>La nicotine cause des risques de malformation du fœtus.</td></tr> <tr> <td>Effets potentiels sur la santé</td><td></td></tr> <tr> <td>Inhalation</td><td>Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.</td></tr> <tr> <td>Ingestion</td><td>Peut être mortel en cas d'ingestion.</td></tr> <tr> <td>Peau</td><td>Peut être mortel en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.</td></tr> <tr> <td>Yeux</td><td>Peut provoquer une irritation des yeux.</td></tr> <tr> <td>Signes et Symptômes d'une Exposition</td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2">une exposition répétée ou prolongée peut causer : Vomissements, Diarrhée, Convulsions, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.</td></tr> <tr> <td>Information supplémentaire</td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2">Data base de toxicité chimique pour la Nicotine - RTECS: QS5250000</td></tr> </table>	Toxicité aiguë	Orale : DL50 Nicotine - rat - 50 mg/kg Dermale : DL50 Nicotine – rat – 140mg/kg	Corrosion cutanée/irritation cutanée	donnée non disponible	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	donnée non disponible	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	donnée non disponible	Mutagénicité	donnée non disponible	Cancérogénicité	donnée non disponible	Toxicité pour la reproduction	La nicotine cause des risques de malformation du fœtus.	Effets potentiels sur la santé		Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.	Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion.	Peau	Peut être mortel en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.	Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.	Signes et Symptômes d'une Exposition		une exposition répétée ou prolongée peut causer : Vomissements, Diarrhée, Convulsions, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.		Information supplémentaire		Data base de toxicité chimique pour la Nicotine - RTECS: QS5250000	
Toxicité aiguë	Orale : DL50 Nicotine - rat - 50 mg/kg Dermale : DL50 Nicotine – rat – 140mg/kg																																
Corrosion cutanée/irritation cutanée	donnée non disponible																																
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	donnée non disponible																																
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	donnée non disponible																																
Mutagénicité	donnée non disponible																																
Cancérogénicité	donnée non disponible																																
Toxicité pour la reproduction	La nicotine cause des risques de malformation du fœtus.																																
Effets potentiels sur la santé																																	
Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.																																
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion.																																
Peau	Peut être mortel en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.																																
Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.																																
Signes et Symptômes d'une Exposition																																	
une exposition répétée ou prolongée peut causer : Vomissements, Diarrhée, Convulsions, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.																																	
Information supplémentaire																																	
Data base de toxicité chimique pour la Nicotine - RTECS: QS5250000																																	



12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	
12.1	Toxicité
	Toxicité pour le poisson : CL50 Nicotine - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 4 mg/l - 96,0 h
	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 Nicotine - Daphnia magna - 0,24 mg/l - 48 h
12.2	Persistance et dégradabilité donnée non disponible
12.3	Potentiel de bioaccumulation donnée non disponible
12.4	Mobilité dans le sol donnée non disponible
12.5	Résultats des évaluations PBT et VPVB donnée non disponible
12.6	Autres effets néfastes donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
13.1	Méthodes de traitement des déchets
	Produit Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
	Emballages contaminés Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
14.1	Numéro ONU
	ADR/RID : 1655 : IMDG: 1655 : IATA: 1655
14.2	Nom d'expédition des Nations unie
	Nicotine Preparation
14.3	Classe(s) de danger pour le transport
	ADR/RID: 6.1 : IMDG: 6.1 : IATA: 6.1
14.4	Groupe d'emballage
	ADR/RID: Donnée non disponible : IMDG: Donnée non disponible : IATA: Donnée non disponible
14.5	Dangers pour l'environnement
	ADR/RID: Donnée non disponible : IMDG Marine polluant: Donnée non disponible : IATA: Donnée non disponible
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
	Donnée non disponible



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006
- 15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
donnée non disponible
- 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique**
donnée non disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations supplémentaires

Texte intégral des phrases R et mentions de danger H apparaissant en 3.2

- R25 : Toxique en cas d'ingestion
R27 : Très toxique par contact avec la peau
R51 : Toxique pour les organismes aquatiques
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
H301 : Toxique en cas d'ingestion
H310 : Mortel par contact cutané
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les renseignements contenus dans cette FDS sont basés sur l'état de nos connaissances relatif au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés en toute bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Nous tenons à préciser que les risques ont été évalués par calcul de concentration à partir des substances ou composants entrant dans la composition de notre produit, en conformité avec le règlement UE 67/548/CEE.

